

- d. appelle à renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion de données, ventilées par sexe et par âge, de statistiques intégrant la dimension de genre et d'informations statistiques sur le handicap;
- e. reconnaît l'importance de la mise en place d'un processus inclusif et ouvert à toutes les parties prenantes intéressées, en particulier les gouvernements, ainsi que la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire, en vue de l'adoption d'un ensemble convenu de recommandations du CSA relatives aux politiques qui sera présenté au Comité pour approbation à sa cinquante et unième session en octobre 2023;
- f. prend note des observations, initiatives et expériences ci-après qui ont été évoquées lors des débats en séance plénière:
 - i.* [...]
 - ii.* [...]
 - iii.* [...]